



Assemblée générale

Distr. générale
9 décembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 22 de l'ordre du jour

Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteur : M. David Mulet Lind (Guatemala)

Introduction

1. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2019, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatorzième session la question intitulée

« Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

- a) Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) ;
- b) Participation des femmes au développement ;
- c) Mise en valeur des ressources humaines ;
- d) Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 14^e et 15^e séances, le 16 octobre 2019. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants¹. On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2^e à 5^e séances, les 7 et 8 octobre². Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes [A/74/384](#), [A/74/384/Add.1](#), [A/74/384/Add.2](#), [A/74/384/Add.3](#) et [A/74/384/Add.4](#).

¹ [A/C.2/74/SR.14](#), [A/C.2/74/SR.15](#).

² Voir [A/C.2/74/SR.2](#), [A/C.2/74/SR.3](#), [A/C.2/74/SR.4](#) et [A/C.2/73/SR.5](#).



Point 22

Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

Aucun document n'a été présenté pour cette question.

Point 22 a)

Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027) ([A/74/210](#))

Point 22 b)

Participation des femmes au développement

Rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes au développement ([A/74/279](#))

Rapport du Secrétaire général sur l'Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement ([A/74/111](#))

Point 22 c)

Mise en valeur des ressources humaines

Rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines ([A/74/284](#))

Point 22 d)

Éliminer la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Rapport du Secrétaire général sur l'élimination de la pauvreté en milieu rural en vue de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ([A/74/257](#))

4. À la 14^e séance, le 16 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par la Directrice de la Division du développement social inclusif du Département des affaires économiques et sociales [au titre des points 22 a) et d)] ; la Sous-Secrétaire générale et Directrice exécutive adjointe de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes chargée de l'appui normatif, de la coordination du système des Nations Unies et des résultats des programmes [au titre du point 22 b)] ; la Directrice du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et de la coordination au service du développement durable du Département des affaires économiques et sociales [au titre du point 22 c)].

5. À la 23^e séance, le 21 novembre, la représentante des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration au sujet des projets de résolution dont la Commission était saisie³.

³ Voir [A/C.2/74/SR.23](#).